

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

- CLASSES ELEMENTAIRES -

LUNDI 5 SEPTEMBRE selon les horaires suivants :

8 H 30 - 7^{ème} (CM2)

8 H 50 - 8^{ème} (CM1)

9 H 20 - 9^{ème} (CE2)

9 H 50 - 10^{ème} (CE1)

14 H 00 - 11^{ème} (CP)

. **La garderie commencera** le LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022.

. **L'aide aux devoirs commencera** le JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022.

Les inscriptions se feront auprès des répétitrices du **LUNDI 29 AOÛT**
au JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022.*

- CLASSES MATERNELLES -

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022, journée portes ouvertes,

de 9 H 30 à 11 H 30 pour les classes de 3 ans et 4 ans (sous réserve de modification par rapport à la crise sanitaire) et de 13 H 30 à 16 H 30 pour les classes de 5 ans.

Réunion des parents ce même jour à 17H30 (sans la présence des enfants)
pour les classes de 3 ans et 4 ans

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022,

- accueil des élèves de grande section dans les classes entre 8 H 30 et 8 H 45

- accueil des élèves de moyenne section dans les classes entre 8 H 45 et 9 H 00

- accueil des élèves de petite section dans les classes entre 9 H 00 et 9 H 30

La garderie commencera le MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 à 7 H 45.

Les inscriptions se feront entre le lundi 29 août et le jeudi 1 septembre ou auprès des aides-maternelles de garderie le LUNDI 5 SEPTEMBRE, le jour de la pré-rentree.

- CANTINE -

(réservée aux enfants dont les deux parents travaillent)

Les demandes d'inscription doivent se faire au secrétariat de l'école du
JEUDI 25 AOÛT au LUNDI 29 AOÛT 2022 *

La cantine commencera :

- LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 pour les élèves des classes élémentaires,

- MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 pour les élèves des classes maternelles.

Les dossiers d'inscription doivent donc être déposés complets, IMPERATIVEMENT
MARDI 30 AOÛT 2022 dernier délai

* Les demandes d'inscription à la cantine, à l'étude et/ou à la garderie doivent se faire sur
présentation des certificats de travail des deux parents (datés du mois d'août avec
horaires stipulés) et des photocopies des cartes d'immatriculation à un organisme social.